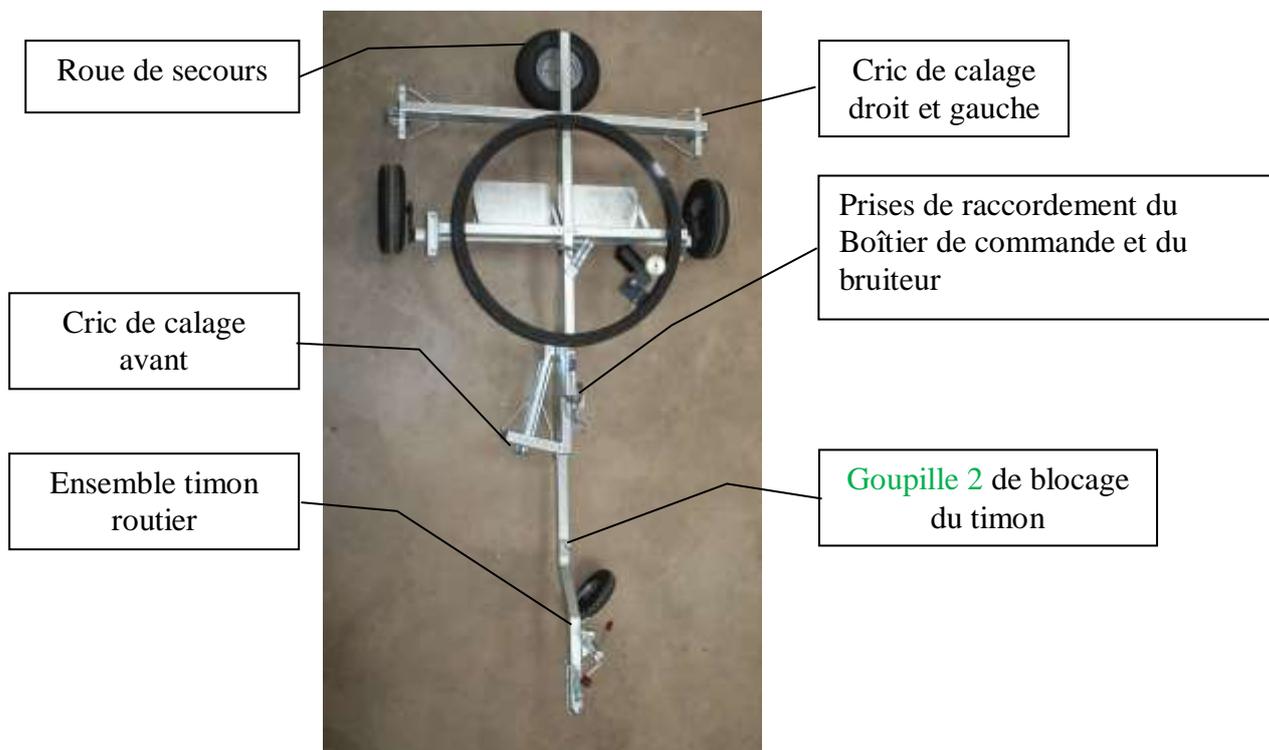


INSTALLATION DU MANÈGE

- * Débrancher la prise de raccordement électrique du manège au véhicule tracteur.
- * Baisser la roue jockey, bloquer la en position et relever le crochet d'attelage à l'aide de la manivelle de la roue jockey



- * Libérer le véhicule tracteur.
- * Retirer la goupille bêta qui verrouille la **goupille 1** d'anti rotation routière du manège et retirer celle-ci.



- * Démontez la plaque lumineuse routière située à l'arrière du manège
Tourner le manège à la main pour accéder au point de calage et aux prises de raccordement du Boîtier de commande et du bruiteur du manège
- * Raccorder la prise au boîtier de commande et la prise du bruiteur.
- * Caler l'avant du manège à l'aide du cric de calage avant.
- * Puis relever la roue jockey.
- * Retirer la **goupille 2** de blocage du timon. Enlever le timon. Repositionner les goupilles sur le timon pour ne pas les perdre.
Tourner à nouveau le manège à la main.
- * Caler le cric droit et gauche afin de régler le plus horizontale possible il est conseillé dans la mesure du possible de laisser les roue de la remorque en contact avec le sol (cela procure des points de calage supplémentaire)
- * Le manège est à présent calé.

le manège est équipé d'un toit:

- * Enlever les 4 perches de sécurité routière.
- * Enlever la bâche de protection routière.
- * Monter le chapiteau à l'aide de la manivelle et du cric de levage intégré dans le cône central.
- * Installer les 4 perches décoratives d'exploitation

Le manège est alors prêt à fonctionner

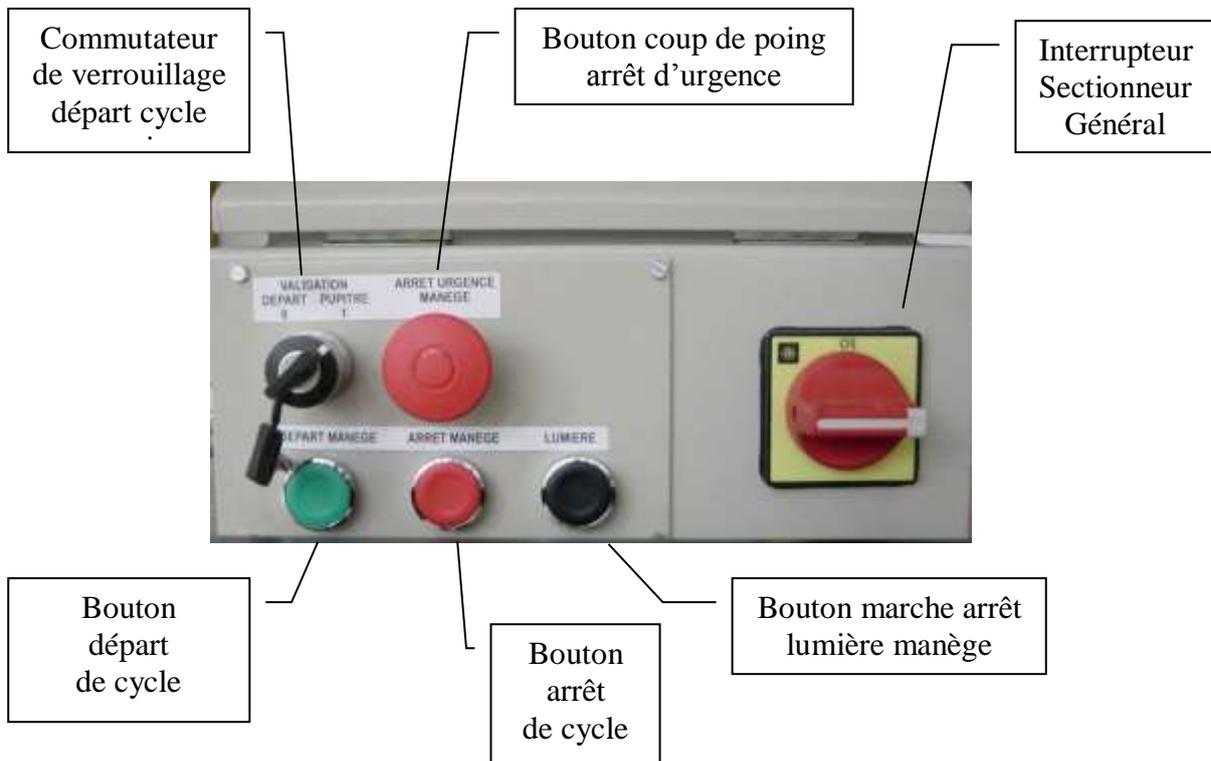
DESINSTALLATION DU MANÈGE

Si le manège est équipé d'un chapiteau :

- * Retirer les 4 perches décoratives d'exploitation
- * Descendre le chapiteau à l'aide de la manivelle (insert gris dans le cône centrale).
- * Mettre en place la bâche de protection routière
- * Mettre en place les 4 perches de sécurité routière

- * Tourner le manège à la main afin d'avoir accès au raccordement électrique. Débrancher les prises de raccordements : bruiteur et armoire de commande.
- * Remonter le bandeau d'immatriculation et d'éclairage routier.
- * insérer le timon dans le châssis du manège.
- * Mettre en place la **goupille 2** de blocage du timon et **verrouiller** avec la goupille bêta (**très important**)
- * Relever l'avant du manège à l'aide de la roue jockey et rentrer le cric de calage en position haute (**bien serrer**)
- * Tourner le manège à la main de façon à amener le trou de verrouillage anti rotation en ligne avec le timon
- * Positionner la **goupille 1** anti rotation routière du manège et **verrouiller** avec la goupille bêta.
- * Baisser les deux crics de levage droit et gauche afin de les rentrer en position routière haute (**bien serrer**)
- * Atteler le véhicule tracteur.
- * Rentrer la roue jockey à l'aide de la manivelle, mettre en position haute.
- * brancher la prise de la plaque d'immatriculation du manège au véhicule tracteur.

MISE EN SERVICE (SOUS TENSION)



Si besoin un raccordement au réseau électrique est possible, raccorder la prise du boîtier de commande au réseau (220 volts 16 ampères).

Dans le cas contraire, les batteries assureront le fonctionnement du manège (option batteries).

Mettre sous tension à l'aide de l'interrupteur sectionneur général situé en haut à droite de l'armoire et repéré Q01 dans l'armoire.

L'armoire électrique est sous tension.

Panneau de contrôle du chargeur de batteries (Option batteries) :



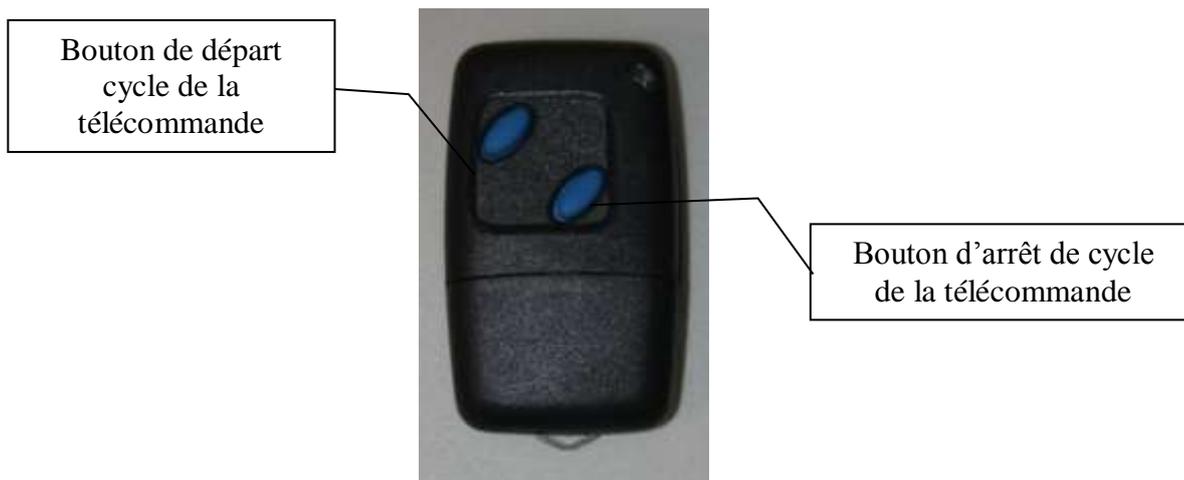
MARCHE ET ARRÊT MANÈGE

La lumière du manège peut être allumée ou éteinte à l'aide du bouton poussoir noir « LUMIERE »

Vérifier que le bouton coup de poing « ARRET URGENCE » de l'armoire n'est pas enclenché.

Appuyer sur le bouton poussoir vert « DEPART CYCLE » sur l'armoire ou sur le bouton de départ cycle de la télécommande.

Le klaxon signalant le départ du manège retentit et celui-ci démarre 2 secondes après.



Le cycle (temps pendant lequel le manège fonctionne) est temporisée par l'automate

Toute fois si l'on souhaite mettre fin à ce cycle pour arrêter volontairement le manège on peut soit : appuyer sur le bouton poussoir rouge « ARRET CYCLE » sur l'armoire ou sur le bouton d'arrêt de cycle de la télécommande

Sinon, le manège s'arrête toujours au bout du temps programmé

NOTA : Si le responsable du manège a tourné le commutateur « PUPITRE ACTIF » sur la position 0, il est impossible de démarrer le manège à partir du bouton poussoir vert « DEPART CYCLE ». Le manège ne peut démarrer qu'à l'aide de la télécommande.

Par contre, il peut toujours être arrêté, soit par la télécommande, soit par le bouton poussoir rouge « ARRET CYCLE », soit par le bouton coup de poing « ARRET URGENCE ».